



ASSOCIATION TUTÉLAIRE HÉLIANTHE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 18 JUIN 2019

RAPPORT MORAL 2019

Monsieur le Président de la FNAT,

Mesdames et Messieurs nos partenaires, Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Ce soir, j'ai le grand plaisir de vous recevoir et d'ouvrir notre assemblée générale dans nos nouveaux locaux que nous inaugurons officiellement ainsi.

Cette année a vu la concrétisation du travail de mes prédécesseurs et des administrateurs qui s'investissent dans les différentes commissions, nous avons trouvé de nouveaux locaux dans le cadre d'une location et les avons adaptés aux mieux de nos besoins.

Mi-juin 2018 Monsieur Lionel GOSSET responsable de service est venu compléter l'équipe d'encadrement de l'ATH. Il a pu ainsi prendre pied à l'ATH en s'investissant avec le reste de l'équipe dans cette dynamique, à la préparation des services pour les changements de 2019.

Ces locaux rénovés et réétudiés vont permettre de poursuivre le développement de l'ATH dans les années à venir, répondre à l'augmentation de l'activité, accueillir de nouveaux employés, tout en offrant, d'ores et déjà, aux salariés un cadre de travail plus fonctionnel et agréable.

Les aménagements réalisés s'ils ont eu pour but de respecter les organisations de travail, certaines décidées avec la participation des salariés, ont aussi eu pour objectif de prévoir et de repenser l'accueil des usagers.

Nous sommes là pour eux ! Et si nous répondons à un besoin de protection jugé réglementairement nous sommes là aussi pour défendre une certaine éthique de la relation aux humains qui éprouvent des difficultés, qu'elles soient passagères ou plus durable.

Dans cet esprit nous avons voulu augmenter notre capacité d'accueil en simultané de plusieurs usagers de l'ATH réduisant ainsi les temps d'attente, pour ce faire nous avons dédié quatre bureaux d'accueil.



ASSOCIATION TUTÉLAIRE HÉLIANTHE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 18 JUIN 2019

RAPPORT MORAL 2019

Nous avons voulu aussi avoir un accueil esthétique et moderne, confortable et de qualité. Le guichet et les futurs mobiliers de l'accueil ont été pensés pour respecter les personnes qui, obligés, font appel à nos services.

Redonner de la dignité aux majeurs protégés.

Faire en sorte avec notre accueil et par la qualité des réponses humaines apportées que chaque personne reçue à l'ATH se sente rétabli dans sa dignité d'être humain.

C'est là la moindre des missions d'humanité à laquelle nous nous devons de répondre.

C'est aussi pour cela que l'ATH a entrepris en parallèle de ces changements de locaux une réactualisation de sa communication en modernisant son site internet.

La commission communication a participé au choix d'un prestataire, défini le cahier des charges de celui-ci et poursuit l'actualisation des contenus.

Notre site internet doit montrer, outre des informations claires et réactualisées en temps réel, la marque de la qualité de service de l'ATH, du professionnalisme de ses personnels et du dynamisme de sa direction.

Le site internet doit pouvoir être plus qu'une vitrine, un moyen de contact efficace pour les partenaires et usagers.

Les choix stratégiques décidés par le conseil d'administration pour le financement de ces différentes opérations permettent de lisser les coûts sur les dix ans à venir tout en assurant une trésorerie saine et en garantissant notre capacité d'investissement pour l'avenir.

Ces choix ont été présentés puis validés par nos financeurs.

En effet nous sommes comptables des deniers publics consacrés à cette mission mais aussi de la participation des usagers qui a notablement augmenté. De 186879,00 € en 2017 à (219531,00 € au budget exécutoire 2018) 299018,00 € pour le prévisionnel 2019 soit une augmentation de 60% !!!

La volonté des pouvoirs publics de rééquilibrer les effectifs des majeurs protégés entre les différents opérateurs du département inscrit l'ATH dans une trajectoire de développement de son activité.



ASSOCIATION TUTELAIRE HELIANTHE
ASSEMBLEE GENERALE
MARDI 18 JUIN 2019

RAPPORT MORAL 2019

Aujourd'hui l'ATH intervient en aide à la situation de 938 personnes avec des moyens en personnels octroyé par la DDCS pour la gestion de 960 mesures.

Cette progression lente, car nous la souhaitons ainsi, mais continue amène la gouvernance de l'association, les salariés et le service à un effort d'adaptation et de professionnalisation permanent.

Ces changements, l'ATH les réalise avec le souci constant de respecter les valeurs, portées par les administrateurs militants de l'APAJH à l'origine de sa création, et qui, depuis toutes ces années, guident son actions.

Est-il besoin de rappeler ici la volonté farouche d'organiser un service humaniste de proximité soutenue par ces citoyens portant haut les couleurs républicaines de laïcité, de solidarité, d'entraide et de justice sociale.

La proximité se traduit par les visites et le temps consacré aux majeurs en besoin de protection. Je remercie l'ensemble des salariés qui avec leur encadrement s'attèle à cette mission avec humanité.

Cette année tout particulièrement encore se fut le cas, en dépit du surcroit de travail occasionné par les changements de locaux et d'organisation.

Nos partenaires, les juges, les usagers continuent de louer la qualité des services fournis par l'ATH et ce n'est pas là le moindre des motifs de notre satisfaction. Le récent dialogue de gestion avec la DDCS qui a eu lieu en début de mois a été marqué par la confiance que nous accordent nos financeurs.

Déjà un an que j'assume la présidence de l'ATH. Je suis prêt à poursuivre ce mandat pour une nouvelle et dernière année si le conseil d'administration en décide ainsi. En effet, il est bon que cette responsabilité, soit partagée entre tous les administrateurs. En plus d'une expérience profitable, d'un honneur, le changement régulier de celui ou celle qui incarne cette fonction permet de garantir la vitalité de notre association.

Je vous propose à l'issue de cette assemblée générale de partager un buffet et de lever notre verre à la pérennité de l'ATH !

Bernard HEGON

Président